

ÉLECTION DE L'ASSEMBLÉE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

10 JUIN 1979

Valeur: 1,20 F

Couleurs: bleu violacé, rouge, bleu, vert, jaune, orangé, noir

50 timbres à la feuille



Dessiné par Guy GEORGET

Imprimé en héliogravure

Format horizontal 36 x 22
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 19 mai 1979 à STRASBOURG;

générale, le 21 mai 1979.

L'événement que marque cette émission s'inscrit dans un contexte historique qui vit la mise en place progressive d'institutions européennes.

Au lendemain de la dernière guerre, l'idée européenne fut lancée par des pionniers, des mouvements et des congrès, dont le plus important se tint à La Haye en 1948 et aboutit à la création d'un Conseil de l'Europe.

Puis, en 1951 fut signé le traité de Paris, instituant la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

Pour symboliser cette construction de l'Europe, les représentants des Administrations des Postes de la C.E.C.A. (République Fédérale d'Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas) décidèrent en 1956 l'émission d'un timbre-poste «EUROPA».

Pendant plus de quinze années un motif commun fut choisi pour le timbre EUROPA représentant ainsi un signe d'union entre les pays regroupés au sein de la Conférence Européenne des Administrations des Postes et Télécommunications (CEPT).

Depuis 1967, les émissions de la CEPT marquent la

«Journée de l'Europe» fixée au 5 mai de chaque année et rassemblent maintenant vingt six administrations.

En 1974, la CEPT abandonna le symbole unique pour les timbres EUROPA et lui substitua un thème commun. Cette année, le thème retenu a permis une évocation de «l'Histoire du Service des P.T.T.».

Dans le même temps, le Conseil de l'Europe à STRASBOURG a utilisé dès 1958, des timbres de service «Cathédrale de Rouen» avec une surcharge, puis des figurines du type «Drapeau» et depuis 1977, des timbres représentant le nouveau bâtiment du Conseil de l'Europe.

Certains pays ont déjà précludé l'instauration de l'Assemblée des Communautés Européennes par l'émission de timbres spéciaux.

Le timbre émis en France à cette occasion situe la cathédrale de Strasbourg au centre de l'hexagone formé par un jeu tournant des drapeaux des neuf pays de la Communauté et complète ainsi la «collection thématique» de notre histoire contemporaine.

